Le tirage de la loterie de la Presse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est le n° 5.094, de la série 79, qui gagne le portefeuille de 20.000 francs, *tandis que* le n° 6.515, de la série 40, gagne 10.000 francs, *et* le n° 5.669, de la série 85, gagne un portefeuille de 5.000 francs.

Le « Réveil du Nord » a porté bonheur à ses lecteurs : c'est ainsi que le 9e prix (une salle à manger en chêne de Hongrie) revient au porteur du billet 4.393, de la série 1, qui a été livré à BRUAY par notre vendeur M. Saint Maxent. C'est, en outre, M. Maison, notre vendeur à DENAIN, qui a livré le billet 8.322, de la série 51, dont le porteur gagne le 11e prix, *c'est-à-dire* un salon. *C'est encore notre collaborateur Robert Jean, rédacteur du « Réveil », a DOUAI, qui a cédé* le billet 4.473, de la série 35, qui rapporte à son propriétaire une bibliothèque Louis XVI, en chêne massif. *C'est enfin notre vendeur denaisien, M. Lefebvre, qui a livré* le billet 8.551, série 45, dont le porteur gagne un bureau américain.

Nous félicitons bien vivement ces heureux gagnants.

Voici la liste OFFICIELLE des gagnants de la loterie de la Presse :

Série 83: N° 1.111 : Un portefeuille d'une valeur de 50.000 francs. — Série 79, N 5.094 : Un portefeuille d'une valeur de 20.000 francs. — Série 40, N° 6.515 : Un portefeuille d'une valeur de 10.000 francs. — Série 85, N° 5.669 : Un portefeuille d'une valeur de 5.000 francs. — Série 93, N° 5.509 : Une motocyclette Peugeot, 3 CV. — Série 57, N° 8.333 : Un appareil de T. S. F. à 6 lampes. — Série 88, N° 5.878 : Un voyage de 8 jours à Nice, pour 2 personnes. — Série 79, N° 9.573 : Une chambre à coucher. — Série 1, N° 4.393 : Une salle à manger. — Série 95, N° 4.932 : Un voyage de 5 jours à Paris pour 2 personnes. — Série 51, N° 8.322 : Un salon. — Série 80, N° 4.321 : Un voyage de 5 jours à la mer pour 2 personnes. — Série 35, N° 4.473 : Une bibliothèque Louis XVI. — Série 45, N° 8.551 : Un bureau américain. — Série 89, N° 3.137 : Un fusil de chasse. — Série 10, N° 0.468 : Un appareil photographique. — Série 7, N° 7.042 : Une machine à coudre. — Série 00, N° 2.004 : Trois paires de draps. — Série 62, N° 2.003 : Trois paires de draps. — Série 83, N° 2.710 : Une cafetière en argent, Louis XVI. — Série 78, N° 6.713 : Un pardessus homme ou manteau de dame. — Série 31, N° 1.191 : Complet veston ou un costume tailleur. — Série 25, N° 0.632 : Mignon buste en marbre polychrome. — Série 62, N° 6.960 : Une cuisinière. — Série 43, N° 5.883 : Une ménagère. — Série 14, N° 1.791 : Une garniture de cheminée. — Série 49, N° 4.764 : Un fauteuil « Morisse », avec tabouret formant chaise-longue. — Série 88, N° 5.981 : Un chronomètre. — Série 61, N° 3.626 : Un cédredon américain. — Série 25, N° 4.304 : Un feu continu. — Série 13, N° 5.917 : Une machine à laver. — Série 20, N° 5.080 : Une bicyclette routière dame.

Les numéros suivants gagnent une obligation à lots de la Ville de Paris 1919, 5 % (6 tirages par an) :

Série 40, N° 6.418. — Série 49, N° 6.995. — Série 21, N° 4.635. — Série 45, N° 9.942. — Série 11, N° 0.993. — Série 66, N° 4.863. — Série 20, N° 4.699. — Série 36, N° 2.793. — Série 29, N° 1.414.

Voici la liste des autres gagnants :

Série 14, N° 4.388 : Une carpette laine. — Série 92, N° 3.565 : Une autre carpette-laine. — Série 16, N° 7.427 : Une table à ouvrage. — Série 64, N° 4.520 : une table de jeu. — Série 51, N° 0.465 : Une bicyclette de luxe pour homme. — Série 63, N° 5.929 : Une demi-pièce de vin blanc. — Série 50, N° 1.929 : Un service de table, verrerie, cristal. — Série 19, N° 9.724 : Un fourneau à gaz avec table. — Série 25, N° 2.177 : Un régulateur. — Série 8, N° 3.545 : Un service de table. — Série 19, N° 4.855 : Six chaises cannées. — Série 85, N° 8.202 : Douze couteaux de table et douze couteaux à dessert, virole argent, manche ébène. — Série 67, N° 3.813 : Une demi-pièce vin rouge. — Série 2, N° 6.404 : Un régulateur. — Série 89, N° 8.765 : Un encrier crabe gris marqueterie, monture argent. — Série 53, N° 3.322 : Une couverture laine blanche des Pyrénées, 2 m. sur 2 m. 10. — Série 38, N° 9.429 : Une autre couverture semblable. — Série 30, N° [illegible] : Un service de [illegible] — Série 24, N° 0.002 : Une carpette linoleum. — Série 75, N° 7.398 : Une autre carpette. — Série 1, N° 1.005 : Un nécessaire de voyage. — Série 61, N° 0.896 : Un sac de voyage. — Série 92, N° 1.449 : Un service à café. — Série 61, N° 8.810 : Une garniture de cheminée pendule et vide-poche. — Série 95, N° 9.735 : Une nappe et douze serviettes. — Série 26, N° 0.824 : Une mallette cuir. — Série 20, N° 2.035 : Trente mètres beau tulle brodé pour rideaux. — Série 1, N° 2.855 : Six chaises cannées. — Série 71, N° 3.111 : Six chaises cannées. — Série 29, N° 8.743 : Une batterie de cuisine complète en aluminium. — Série 8, N° 3.387 : Le nouveau dictionnaire Larousse, deux forts volumes. — Série 56, N° 2.191 : Un service de table. — Série 95, N° 3.565 : Jeanne d'Arc, buste terre cuite. — Série 74, N° 1.006 : Un collier or. — Série 86, N° 7.370 : Un bracelet or. — Série 33, N° .9439 : Une barette or. — Série 86, N° 1.741 : Un collier or. — Série 27, N° 4.117 : Une bague or, avec perle japonaise. — Série 25, N° 6.565 : Boutons de manchettes et plastron, parure or. — Série 12, N° 2.548 : Une bague chevalière or. — Série 89, N° 7.020 : Une épingle de cravate or. — Série 42, N° 2.005 : Une garniture lavabo en cristal. — Série 28, N° 6.394 : Une glace ovale bisautée. — Série 29, N° 4.441 : Un stylo. — Série 20, N° 0.008 : Une garniture lavabo faïence. — Série 30, N° 3.301 : Un bracelet-montre pour homme. — Série 48, N° 7.705 : Un bracelet-montre pour dame. — Série 44, N° 3.620 : Un encrier Limoges, sujet Arlequin. — Série 10, N° 4.888 : Un tube-cigarette et fume-cigarette. — Série 70, N° 7.848 : Un jeu de jacquet. — Série 43, N° 4.941 : Un plateau métal blanc argenté pour verrerie. — Série 95, N° 1.855 : Un stylo. — Série 24, N° 2.874 : Un service à gâteaux en porcelaine de Limoges. — Série 88, N° 7.595 : Un fauteuil anglais. — Série 72, N° 4.105 : Une caisse d'outils pour travaux d'intérieur. — Série 55, N° 5.604 : Un porte-mine. — Série 83, N° 2.612 : Un étui à cigarettes. — Série 48, N° 5.161 : Une lampe électrique de bureau en fer forgé, toute équipée. — Série 35, N° 8.038 : Une canne, poignée argent. — Série 84, N° 2.649 : Une carabine Flobert. — Série 30, N° 8.714 : Un stylo. — Série 48, N° 8.311 : Un encrier Desvres. — Série 25, N° 7.591 : Coupe-papier, cendrier et cachet en bronze doré. — Série 48, N° 4.648 : Un sac à main. — Série 59, N° 4.254 : Une boîte à mouchoirs, marqueterie. — Série 90, N° 2.314 : Une coupe à fruits en cristal et un service à hors-d'œuvre. — Série 80, N° 3.201 : Une jardinière en Sarreguemine et deux vases Maestricht. — Série 91, N° 3.042 : Une coupe à fruits en porcelaine de Limoges. — Série 3, N° 8.219 : Trois douzaines de mouchoirs pur fil. — Série 87, N° 8.524 : Trois douzaines de mouchoirs pur fil. Série 65 N° 7.822 : Un baromètre. — Série 35, N° 9.151 : Un tapis de table. — Série 91, N° 0.218. : Une coupe porte-carte en bronze. — Série 85, N° 5.709 : Une glace portative. — Série 35, N° 5.368 : Un couvre-lit en filet, fait à la machine. — Série 67, N° 5.487 : Un service à découper. — Série 23, N° 3.156 : Un service à liqueurs et douze couteaux à fruits. — Serie 30, N° 3.737 : Deux nécessaires de toilette, pour homme et pour dame. — Série 81, N° 2.989 : Un service de fumeurs en grès. — Série 81, N° 7.926 : Un portefeuille de poche en maroquin. — Série 49, N° 7.528 : Une coupe en métal argenté. — Série 29, N° 0.903 : Un porte-montre. — Série 86, N° 4.128 : Trois litres eau de Cologne à 90°.

Les numéros suivants gagnent un quart d'obligation à lots de la Ville de Paris 1910, 3 % (six tirages par an) :

Série 23, N° 1.620. — Série 57, N° 6.426. — Série 58, N° 0.504. — Série 14, N° 9.714. — Série 76, N° 8.262. — Série 47 : N° 9.523. — Série 26, N° 4.965. — Série 15, N° 9.312. — Série 21, N° 3.694. — Série 87, N° 4.410. — Série 63, N° 9.869. — Série 57, N° 0.692. — Série 41, N° 7.360. — Série 58, N° 9.437. — Série 6, N° 2.821. — Série 14, N° 8.062. — Série 87, N° 8.314. — Série 25, N° 8.762. — Série 28, N° 5.323. — Série 82, N° 4.157. — Série 53, N° 6.084. — Série 49, N° 4.821. — Série 39, N° 0.355. — Série 47, N° 3.261. — Série 42, N° 9.536.

***

Lorsque furent achevées, vers 18 heures, ces opérations que le public a suivies avec le plus vif intérêt, Me Fanyau demanda de nouveau si, dans l'assistance, quelqu'un avait une réclamation à formuler sur la régularité du tirage. Aucune voix ne s'éleva : Me Fanyau dressa alors son constat en conséquence.

Les souscripteurs qui le sort a favorisés voudront bien se faire connaître par lettre adressée à **M. le secrétaire de l'Association des Journalistes, 77, rue Nationale, à Lille,** qui, après vérification et un délai qui ne pourra dépasser le jeudi 5 juillet, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.

Ceux qui jugeraient à-propos de joindre à leur lettre le billet sorti au tirage, **devront faire recommander leur envoi par la poste.**

Conformément à l'arrêté préfectoral autorisant la loterie, les lots non réclamés **dans les trois mois** qui suivront le tirage seront acquis à l'œuvre.

Enfin, aucun lot ne pourra être délivré sans la présentation du billet, ainsi qu'il est d'ailleurs stipulé sur le billet lui-même.

Importantes modifications au code du travail

Le Ministère du Travail communique :

« Le Sénat vient d'adopter un projet de loi déjà voté par la Chambre et qui apporte deux modifications importantes au livre du code du travail. Ces deux modifications avaient été d'ailleurs approuvées au Conseil supérieur du travail par l'unanimité des représentants patronaux et ouvriers.

» La première est relative à la déclaration à faire par toute personne qui, à l'avenir, se proposera d'occuper une ou plusieurs personnes dans un établissement industriel ou commercial. **Cette déclaration devra être faite avant que le personnel ne soit occupé,** à l'inspecteur du travail, qui avertira en réponse l'employeur, des mesures que celui-ci doit prendre pour se conformer aux lois et règlements protégeant ce personnel. Cette déclaration est donc faite, non seulement dans l'intérêt des employés, **mais aussi dans celui de l'employeur, à qui elle permettra d'éviter de se mettre par ignorance, en infraction avec les lois et règlements,** et de commettre des erreurs dans la construction et l'aménagement de son établissement.

LE TRAVAIL DES ADOLESCENTS DANS LE COMMERCE

» La deuxième modification a pour but d'étendre au commerce les dispositions relatives à l'âge d'admission au travail, qui n'étaient, jusqu'ici, applicables qu'à l'industrie. A l'avenir, les enfants ne pourront être occupés jusqu'à dix-huit ans dans un établissement commercial, que s'ils sont âgés de plus de treize ans et munis d'un livret délivré gratuitement par les mairies. Exceptionnellement, les enfants de douze à treize ans peuvent être employés s'ils sont munis du certificat d'études primaires et d'un certificat d'aptitude physique. Cette mesure ne fait que mettre complètement en harmonie la réglementation du travail dans le commerce avec l'obligation de la fréquentation scolaire ».

UNE RÉUNION DES SYNDICATS HORTICOLES DU NORD, A LILLE

La Fédération des syndicats horticoles du Nord de la France a tenu mercredi une réunion à Lille, au Café des Négociants, 17, place du Théâtre, sous la présidence de M. Guilbaut, président du Comice agricole du Nord.

Au cours de cette réunion, on s'occupa de l'amélioration possible du transport des engrais, de la chaux, des gadoues, du redressement des tarifs des chemins de fer, des droits de douane, et on envisagea la création de mutuelles accidents par syndicats.

UNE ASSEMBLÉE DES MARAICHERS DU NORD

Précédemment, sous la présidence de M. Jean Dorchies s'était tenue une assemblée des Maraîchers. Il y fut décidé que l'assemblée générale des maraîchers aurait lieu au Palais-Rameau, à Lille, le 29 juillet.

Des questions d'assurances mutuelles, de crédit agricole, seront traitées à cette assemblée générale par M. Lenfant, professeur d'horticulture, en ce qui concerne le crédit agricole et les questions d'horticulture, par M. Matte, traitant d'assurances sociales.

LES RENOUVELLEMENTS TRIENNAUX DU SÉNAT AURAIENT LIEU EN OCTOBRE

La Commission d'administration du Sénat a entendu M. Albert Sarraut, au sujet de la proposition de la loi de M. Coyrard, tendant à fixer la date du commencement et de la fin du mandat sénatorial, ainsi que la date du renouvellement triennal du Sénat.

On sait qu'actuellement, ces élections ont lieu au début de janvier. La proposition les fixe dans la deuxième quinzaine d'octobre, sans modifier la durée du mandat.

Cette époque a été choisie, car dans tous les pays de montagne, les délégués sénatoriaux rencontrent au milieu de l'hiver les plus grandes difficultés pour se rendre aux chefs-lieux des départements.

Le Ministre a présenté un certain nombre d'objections, mais néanmoins la Commission a adopté le rapport de M. Jeanneney concluant à l'approbation de la proposition de M. Coyrard.

La Journée sportive

CYCLISME

Le XXIIe Tour de France

A Luchon, avec les coureurs

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Après le rude effort qu'ils ont fourni hier pour surmonter les difficultés que présente la première étape pyrénéenne, les « Tour de France » goûtent aujourd'hui à Luchon un repos bien gagné, repos indispensable avant d'aborder la 10e étape, qui comporte l'ascension des cols du Portet, d'Aspet et de Puymaurens, et qui, si elle ne sera pas aussi épuisante que la précédente, n'exigera pas moins des coureurs un sérieux et long effort. 387 kilomètres hier, 323 demain, le menu est copieux et méritait d'être servi en deux fois bien espacées.

Je vous ai promis mes impressions sur la façon dont se comportèrent les concurrents de Hendaye-Luchon. Sachez, tout d'abord, que la course a été aussi terrible que lorsque cette même étape comportait, en outre du Tourmalet et d'Aubisque, Aspin et Peyresourde.

Certes, nous n'enregistrons pas d'aussi grandes différences de temps qu'au cours des années précédentes, il s'en faut, mais ces différences n'apportent aucun changement important au classement général, et les équipes retardataires ne voient en aucune façon accrus leurs espoirs en la victoire.

« Alcyon » garde toujours ses chances nettement assises ; « J.-B. Louvet » et « Alleluia », qui n'ont plus chacun que six hommes pour lutter contre les neufs représentants du team leader, gardent intacts leur volonté et leur désir de vaincre. Il peut encore survenir bien des surprises avant l'arrivée au Parc des Princes, surtout, à mon avis, avant la fin des étapes de montagne, mais seule la malchance survenant pourra faire rétrograder les « vert et rouge ».

⁂

Trois hommes, vous disais-je hier, ont été les héros de la « reine » des étapes du Tour.

Le premier des trois, celui à qui il faut reconnaître le plus de mérite, c'est incontestablement l'Armentiérois Camille Van de Casteele. Avec une témérité folle, que peut seul expliquer son désir de regagner un retard important au classement général, il s'est enfui en pleine nuit des Cambo. A une allure coulée, le blond athlète flandrien escaladait les cols, pendant des heures il prodigua des trésors de vaillance, il avait triomphé du col d'Aubisque, presque vaincu le Tourmalet, lorsque la malchance s'acharna sur lui. Peu avant d'atteindre le sommet légendaire, une défaillance le saisit, et c'est en vain que de toute sa volonté il chercha à lutter contre la fatigue. Sur le chemin empierré, trois fois il mit pied à terre, et ceux qui l'avaient distancé se rapprochaient. Dans la descente, il retrouva ses forces, mais un sort cruel le poursuivit, à quatre reprises il dut remplacer un pneu qui a rendu l'âme. Fontan le rejoignait alors et s'enfuyait vers la victoire, cependant que l'Armentiérois esquissait un geste de désespoir. Il reprenait courage, soudain une nouvelle crevaison, et c'est au tour de Frantz à le dépasser.

Rien las, il poursuivit la route, termina l'étape comme vous savez, et aujourd'hui il se retrouve confiant à nouveau et prêt à demander au destin sa revanche.

⁂

Fontan le Béarnais, vainqueur de l'étape, a fait une course merveilleuse de sang-froid, de tête et de sagesse. Tout cela raisonnablement calculé et ses efforts étaient d'avance sagement dosés. Il a voulu et il a pu tirer de l'étape pyrénéenne : la sienne. Il sut être le maître de ses nerfs et de ses muscles, ne s'employant que lorsque les difficultés surgirent. On n'aperçut pas son effort, tant il semblait à l'aise dans ces côtes si rudes, et tout simplement il arracha la victoire.

Quels cris, quelles ovations, sont venus fouetter son énergie ! Tous les sportifs méridionaux étaient sur son chemin, : pelotaris, tennisman, automobilistes, rugbymen, c'était tout le Midi sportif qui acclamait le meilleur grimpeur européen.

Demain, sur la route, des milliers de voix crieront encore « Allez Fonne-tain ! » à l'homme prêt à recommencer.

⁂

Et Frantz ? Fut-il donc moins bon que l'an dernier ? Je crois plutôt qu'il a trouvé son maître. Il fut régulier, courageux comme à l'ordinaire, il s'accrocha avec l'énergie du désespoir, mais il avait à ses côtés un plus fort lutteur que lui. Disons à sa décharge qu'il creva deux fois en descendant le Tourmalet.

⁂

Les cols pyrénéens ont fait des victimes, Bouillet, Menhard et Alancourt, entre autres. Chez les groupés, le Tourquennois Rebry fut des plus malchanceux : il cassa d'abord son cadre, eut deux crevaisons et une défaillance, assez vite surmontée. Son classement dans ces conditions est honorable.

Leducq, qui souffre de furonculose, creva deux fois : Dewaele ne fut pas plus heureux ; Léger et Touzard furent accidentés, H. Denis également. Enfin, un peu partout, le sort souvent aveugle a sévi. L'Aminois Grujon, toujours aussi infortuné, en a subi une dernière fois les atteintes.

Il reste donc aujourd'hui en course : 33 groupés, 24 régionaux, 32 routiers, suffisamment pour assurer de belles batailles.

⁂

L'équipe des Nordistes est réduite à sa plus simple expression, car faute de Goubert, elle n'existerait plus. Denamur, victime des cols, a abandonné à Barèges-les-Bains (268 kilomètres du départ). Il nous reste heureusement Goubert, et Goubert est l'homme en lequel on peut avoir la plus grande confiance, parce qu'il s'est préparé. Depuis des mois, le Haut-montois s'est astreint à couvrir 100, 150 kilomètres quotidiennement, les montagnes qu'il connaît ne lui font pas peur, il vous l'aurait montré hier sans une crevaison après Bagnères.

Demain, les 76 concurrents s'élanceront vers Perpignan, l'étape est de 323 kilomètres, et quand elle sera couverte, je vous assure que les coureurs seront contents d'en avoir terminé avec les Pyrénées.

Jean DESMARET

AUJOURD'HUI 28 JUIN
LA 10e ÉTAPE : LUCHON-PERPIGNAN (323 km.)

L'Horaire probable

Luchon 0 km.	4 h. »
St-Girons, 85 km.	7 h. 50
Tarascon-s.-Ariège, 141 km.	9 h. 30
Ax-les-Thermes, 168 km.	10 h. »
Prades, 279 km.	14 h. »
Perpignan, 323 km.	15 h. 30

Winsingues sur cycle « Lemahieu » triomphe à Carvin

Voici les résultats de la course organisée par le V.C. Carvinois avec le concours du Comité des Fêtes de la Renaissance.

1er, Winsinkues Aubert, sur cycles LEMAHIEU ; 2. Pincket ; 3. Sagaert ; 4. Dooghe ; 5. Devis ; 6. Dautricourt ; 7. Meysman ; 8. Hainaut ; 9. Bosleslas Hoprerala ; 10. Gevaert ; 11. Trimquart ; 12. Billiaux, etc.

Au Vélodrome de Pérenchies

L'Union Sportive de Pérenchies donnera dimanche sa deuxième réunion qui est appelé à obtenir un beau succès.

Parmi les engagés nous trouvons des noms de coureurs connus et tout laisse prévoir une ardente lutte dans les épreuves.

Point n'est besoin de s'étendre sur la valeur de Julien Perrain, fort aimé dans la région lilloise Les frères Alexandre sont tout aussi populaire, bien que leur record sportif ne se pare pas de victoires aussi retentissantes que Perrain. Mais leur courage est légendaire. Marcel et Julien ne s'avouent vaincu que lorsque l'épreuve est terminée. La brillante paire Boucher-Lengagne sera aussi de la partie. Rappelons que la dernière sortie de ce tandem dans le bassin minier fut pour les deux coureurs un net triomphe. Voet et Van Iseghem sont eux aussi coriaces et partout font l'admiration des spectateurs.

Le populaire René Place sera enfin au départ et c'est tout dire.

Pendant la réunion, concert par l'Harmonie de Pérenchies.

Nul doute que la foule se pressera tout autour de la piste, et ceux qui effectueront le déplacement sont d'ores et déjà certains de ne point le regretter. Premier départ à 15 heures précises. Prix des places à la portée de tous : 3 fr., 5 fr. et 10 francs sur la pelouse.

LE 5e TOURGOING-DUNKERQUE
190 kilomètres. 5.500 francs de prix en espèces
1.000 francs au premier

Le Vélo Club Tourquennois organise sa grande course le 1er juillet prochain.

Elle est ouverte aux coureurs licenciés de l'U.V.F. aspirants, indépendants et débutants, toutes catégorie des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes.

LISTE DES PRIX

1er prix, 1.000 fr. ; 2e, 800 fr. ; 3e, une bicyclette de course, valeur 600 fr. ; 4e, 350 fr. ; 5e, 250 fr. ; 6e, 175 fr. ; 7e, 150 fr. ; 8e, 125 fr. ; 9e, 100 fr. ; 10e, 90 fr. ; 11e 80 fr. ; 12e, 70 fr. ; 13e, 60 fr. ; 14e, 55 fr. ; 15e, 50 fr. ; 16e, 50 fr. ; 17e, 50 fr. ; 18e 50 fr. ; 19e, 50 fr. ; 20e, 50 fr. en tout 20 prix.

Prix spéciaux au coureurs de la 3e catégorie du département du Nord : 1er prix 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 50 fr., avec cumul au classement général.

Prix spéciaux offerts aux coureurs de la 4e catégorie, indépendants et débutants du département du Nord : 1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 75 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e, 50 fr. ; 6e, 40 fr. ; 7e, 30 fr. ; 8e, 30 fr. ; 9e, 25 fr. ; 10e, 20 fr., avec cumul au classement général. 400 fr. en primes distribués en cours de route. Engagement 4 fr., reçus 43, rue d'Anvers, dès à présent.

LE GRAND PRIX CYCLISTE GIBBS A VIEUX-CONDÉ

L'Etoile Sportive de Vieux-Condé fera courir le dimanche 8 juillet le Grand Prix Gibbs sur 125 km. comportant près de trois mille francs de prix.

Cette course est la grande épreuve annuelle qui est organisée par le Club Cycliste Vieux-Condéen. Comme les autres, elle obtiendra son succès habituel.

L'épreuve est internationale et se disputera sur un circuit de 25 kilomètres à couvrir cinq fois et dont voici l'itinéraire : départ à 13 heures 30, place de la République. De là les coureurs se dirigeront sur la rue Jaurès, empruntèrent le chemin de la Chaussiette vers le Cornétiaire, le mont de Péruwelz, Rengaes pour revenir par le chemin de Tournai, la Chocque, ils tourneront par le Chemin du Rieu de Condé à Maion vers le Rieu de Condé, rue Carnot, rue Kléber, rue d'Hérengies, rue Victor-Hugo, place de la République, rue Gambetta et rue Jaurès.

Le second tour partira de la rue Jaurès sur Condé où ils traverseront la place d'Armes, la rue de l'Escaut, Gare de Condé, arrivée à Fresnes, ils prendront la rue Nationale, la rue Désandrouin, la rue de Stalmaret, la rue de la Tour, tourneront dans la direction du Sarteau pour arriver dans Vieux-Condé, rue d'Alsace et place de la République. Le circuit continuera ainsi dans les deux sens à tour de rôle. L'arrivée se fera dans la rue Dervaux, auprès du siège de l'Etoile Sportive.

La course est ouverte aux coureurs de toutes catégories et toutes classes licenciés de l'U.V.F. ou d'une fédération affiliée à l'U.C.I. internationale. Les débutants sont également admis.

Voici la liste des prix : 1er une bicyclette de course, valeur 650 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 150 fr. ; 5e, 125 fr. ; 6e, 100 fr. et ainsi de suite.

Aux coureurs de 4e catégorie et débutants une liste de prix spéciaux est réservée, ce qui ne les empêchera pas de participer à la liste des prix principaux. Au 1er 150 fr. ; 2e, 125 fr. ; 3e, 100 fr. ; 4e, 80 fr. et ainsi de suite, il y a neuf-vingt-cinq 25 prix. D'autre part, les clubs sont priés de participer par équipe d'au moins trois coureurs à cette belle course. A cet effet, la Municipalité offre un superbe challenge au club ayant trois de ses coureurs les mieux classés. La plaquette du « Réveil du Nord » sera attribuée au second club venant à la suite.

Prix d'engagement pour la couple et par club, dix francs. Droit d'inscription par coureurs, 5 fr.

Les inscriptions sont reçues au siège de l'Etoile Sportive, chez Dutilleul, 49, rue Gambetta, à Vieux-Condé jusqu'au 5 juillet à minuit

A L'UNION CYCLISTE LILLOISE

L'Union Cycliste Lilloise organise le dimanche 1er juillet, le Grand Prix Rogier, 2.200 fr de prix, parcours : Lille, La Bassée, Béthune, Beuvry- Lens, Sallaumines, Hénin-Liétard, Carvin, Seclin, Porte d'Arras, arrivée au siège de l'U.C.L., 13, rue des Sarrasins. Départ en groupe à 3 heures, au stère, remise des dossards à 14 heures, départ officiel Porte de Béthune à 3h. 15. Classement général 15 prix. 1er prix, 1 vélo Griffon ; 2e, 250 fr. ; 3e, 170 fr. ; 4e, 120 fr. ; 5e, 100 etc. Prix spéciaux pour 4e catégorie : 1er prix, 75 fr. ; 2e, 50 fr. ; 3e, 30 fr. 4e, 30 fr. ; 5e 20 fr. ; Pri xspéciaux pour débutants : 1er prix, 100 fr. ; 2e, 70 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 40 fr. ; 5e, 25 fr., plus 100 fr. de prix réparti entre les coureurs du Club de l'U.C.L. La course est ouverte aux 3e, 4e catégories et débutants sous les règlements de l'U.V.F., suiveurs et entraîneurs interdits, on s'inscrit au siège, de l'U.C.L., jusqu'au jeudi 28 juin inclus, inscription tous droits compris, 5 francs.

FOOTBALL-ASSOCIATION

A L'IRIS CLUB LILLOIS

L'Iris Club Lillois rappelle à nouveau à ses joueurs de football-association, qu'ils doivent d'extrême urgence, se mettre en règle, s'ils ne l'ont pas déjà fait, c'est-à-dire se rendre aujourd'hui jeudi, dernier jour de permanence, Brasserie Flamande, à 21 heures.

L'Iris a reçu un nombre important de demandes de licence non accompagnées des trois photos et du bordereau de démission par carte-lettre recommandée à l'ancien club. Ces documents doivent être sans aucune faute, remis immédiatement, à M. Eeckhout, 28, rue de la Barre à Lille, ou à la Permanence.

Enfin, l'I.C.L. est heureux d'annoncer que le nombre de ses nouveaux joueurs inscrits n'a jamais été aussi élevé et le développement de la section d'association semble devoir aller de pair avec celui de la section d'athlétisme.

Tous les membres sont instamment priés d'assister samedi à 20 heures à la Laiterie, à l'Assemblée générale ordinaire, qui sera suivie d'une petite fête.

LUTTE

A LESQUIN AU COURS D'UN GALA SE DISPUTERA LA COUPE GUSTAVE DELORY

C'est le dimanche 15 juillet, Salle Vanheren-Desmettre, que se disputera la Coupe Gustave Delory, offerte par un généreux anonyme.

Cette coupe sera attribuée au Club ayant totalisé le plus de victoires et en moins de temps.

Les clubs suivants seront représentés dans toutes les catégories : Cercle Apollon Hellemmois, Club de Lutte de Sequedin, Etoile des Mines d'Ostricourt, Athlétique Club de Wazemmes, Jeunesse Athlétique Gustave Delory de Lesquin.

Au cours de ce gala, se disputera également une rencontre comptant pour les 3e et 4e places du Championnat de France de lutte libre entre Pantigny d'Ostricourt et Boucher d'Hellemmes.

Dans un prochain numéro nous donnerons les détails complémentaires.

Pour tous renseignements, écrire à M. Lucien Masse, Délégué du Groupe de Lille, 4, rue Pasteur à Lesquin.

AU CLUB DE SEQUEDIN

Le club de lutte de Sequedin informe le public qu'il rencontrera dimanche prochain 1er juillet l'équipe de l'Arras Olympique, professeur M. Capron. L'équipe de Sequedin sera représentée par les lutteurs : Dewasme 50 kilos ; Corteville 59 k. ; Delbecq, 57 k. ; Bolpaire, 64 k. ; Pouchant 65 k. ; Gravelin, 74 k. ; Facon, 73 k. ; Delporte, 52 kilos.

Le clou de la soirée seront les combats : Dewasme-Dépret ; Corteville-Cabaret ; Facon-Capron.

UNE GRANDE RÉUNION AURA LIEU PLACE JEAN-BART A DUNKERQUE

Elle est organisée le 1er juillet par le Club Athlétique de Rosendael

Un grand tournoi de lutte est organisé le 1er Juillet par le Club Athlétique de Rosendael. Il se disputera le 1er juillet prochain sur la place Jean-Bart à 15 heures à l'occasion du raccroc de la kermesse de Dunkerque.

Les meilleurs lutteurs de la région du Nord participeront à cette fête de lutte gréco-romaine qui est placée sous le contrôle de la Ligue du Nord de lutte amateurs qui sera arbitrée par Henri Ruolt, secrétaire général de la L.N.L.A. et arbitre officiel de la F.F.A.

vants :

Luc César (C.A. Wazemmes) contre Raymond Garbe (Boulogne).

Carrette (Tourcoing) contre Hebben du C.A.R.

Desreumaux (Tourcoing) contre C. Weisbecker du C.A.R.

Bogaert, champion du Nord libre et gréco, 1928, contre Van Zinghel du C.A.R.

Queuval contre Médard du C.A. Calais.

Dekyndt contre Trollé du C.A. Rosendael.

Borkaert, de Strasbourg contre R. Grutton du C.A.R.

Leduc, champion du Nord 1925-1926-1927, de Roncq contre Vanterberghe du C.A.R.

Defer contre X. de Calais et Jardot du C.A.R. (aulle à trois).

Ce tournoi sera précédé d'une réunion haltérophile organisée par l'Etoile de St-Pierre-sur-Mer et le C.A.R. avec le concours de l'U.R.S.A. de Roubaix. Elle réunira les meilleurs athlètes de ces trois clubs dont les exercices de force ne manqueront pas d'intéresser le public.

Au cours de cette réunion, les athlètes Matton de l'Etoile et Mascot du C.A.R. tenteront chacun dans sa catégorie de battre le record de France du développé à droite.

On apprend que le secrétaire du C.A.R. M. Emile Dekyndt, vient d'être nommé juge de combat à la F.F.L.A. Toutes nos félicitations.

MARCHE

AU CLUB DES MARCHEURS LILLOIS

Le Club des Marcheurs Lillois organise le deuxième Circuit de Lille, sur un parcours de 15 km. autour des boulevards. Départ et arrivée, rue Courmont chez Lesage. L'épreuve est ouverte aux licenciés et indépendants amateurs. Droits d'engagements licences, 2 fr. indépendants, 4 fr., reçus, 22, rue de Thumesnil jusqu'au 14 juillet inclus

A LA LIGUE DU NORD

La Ligue du Nord de Marche fera disputer le 15 juillet, le Championnat du Nord des Juniors, sur un parcours de 15 km. dans le quartier de Moulins-lille. Les concurrents devront présenter une pièce d'identité pour justifier leur age junior jusqu'à 18 ans. L'épreuve est réservée aux licenciés de la F.F.M. amateurs et aux indépendants. Droits d'engagements reçus, 22, rue de Thumesnil jusqu'au départ. Licenciés, 3 fr. Indépendants 10 fr. Départ à 13 h. 30 au siège de la Ligue. — Le Président de la Ligue.

HIPPISME

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Quézal, à F. Hervé ; g. 30.50 ; p. 6.00 ; 2. Frisco à S. Lenoir ; p. 32.00 ; 3. Souriante à H. Somblat ; p. 6.50.

2e COURSE. — 1. Laque Rouge à Chancelier ; g. 15.00, p. 7.00 ; 2. Innexa à C. Pouillon ; p. 7.50 ; 3. Sikinoss à Roueille ; p. 11.50.

3e COURSE. — 1. Trébizonde à Tt Bracke ; g. 61.00, p. 24.50 ; 2. Verdurette II à Bontemps ; p. 60.50 ; 3. Diprès à Prigoui ; p. 19.00.

4e COURSE. — 1. Lest Friend à A. Sharpe ; g. 43.00, p. 18.50 ; 2. Zopyre à C. Bouillon ; p. 10.50.

5e COURSE. — 1. Charleston à G. Garner ; g. 17.50, p. 9.50 ; 2. Mécanc à R. Ferré ; p. 10.50.

6e COURSE. — Dark Marvel à D. Leroy ; g. 34.00, p. 16.00 ; 2. In Partibus à J. Frigoul ; p. 15.50 ; 3. Natchalo à H. Semblat ; p. 8.50.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
(Edition du Service d'Été 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de rééditer son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains (Service d'Été 1928).

Rappelons que ce guide, très artistiquement présenté, contient de nombreuses photographies, ainsi que tous les renseignements indispensables aux voyages d'affaires et de tourisme.

Il est mis en vente dans les principales gares du Réseau au prix de trois francs cinquante (3 fr. 50) l'exemplaire.

Ce guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 40 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français au service de la publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13e).

UN VOYAGE DES ANCIENS DU 127e R. I. SUR LE FRONT DE LA SOMME

La Société des Anciens Combattants du 127e R.I. invite tous les membres de la Société et leur famille à assister à la manifestation patriotique qui aura lieu le dimanche 8 juillet prochain et dont le programme a été arrêté comme suit :

DÉPART. — Lille, 8 h. 25 ; Douai, 8 h. 50 ; Valenciennes, 8 h. 21 ; Cambrai, 9 h. 19 ; Péronne, 10 h. 17.

Les voyageurs seront transportés en auto-camions de Péronne à Raucourt. Prix de l'aller et retour : 8 francs.

A 10 h. 30, cérémonie religieuse à Raucourt avec allocution par le R. P. Lhande.

A 14 heures, cérémonie au Cimetière Militaire, sous la présidence du général Debeney. Visite des champs de bataille.

RETOUR. — Péronne, 16 h. 30 : Cambrai, 17 h. 53 ; L